



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



## FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Mai 2025

**IRTS CA** INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE  
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS  
03 26 06 22 88 / [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

La Région  
**Grand Est**



## Sommaire

<b>Préambule</b> .....	1
I. L'équipe de formation .....	2
Présentation de l'équipe de formation sur les groupes 80h et 40h .....	2
II. Renforcement de l'équipe pédagogique et ouverture sur les ressources du territoire .....	4
III. L'organisation annuelle .....	4
IV. Les motivations et les prérequis.....	5
V. La programmation des groupes, leur réajustement.....	5
VI. Inscription au CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.....	7
VII. Logistique et lieu de formation .....	8
VIII. Les structures accueillantes en PFMP .....	9
IX. Réunion pédagogique.....	10
X. Rattrapages à la suite d'absence.....	10
XI. Le recueil de connaissances remplacé par des livrets d'accompagnement.....	10
XII. Les évaluations .....	11
XIII. Bilan de fin de formation.....	12
XIV. Retour des questionnaires Qualité.....	12
1. Formation de 80 heures .....	12
2. Formation de 40 heures .....	16
<b>Remerciements</b> .....	18
<b>Conclusion</b> .....	18
<b>ANNEXES</b> .....	19
<b>Annexe 1 : planning formation 2024</b>	
<b>Annexe 2 : modèle de calendrier de session</b>	
<b>Annexe 3 : procédure inscription au CAP AEPE</b>	

## Préambule

Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant accueillir de jeunes enfants à leur domicile, après avoir obtenu l'agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). L'IRTSCA est un partenaire engagé de longue date, avec plus de 15 ans de collaboration, notamment sur le territoire aubois. Ce partenariat durable a permis de construire une relation fondée sur la connaissance mutuelle et la reconnaissance des compétences.

En novembre 2023, l'IRTSCA a répondu à un appel d'offre lancé par le Département de l'Aube. L'établissement a obtenu le renouvellement du marché pour une durée de quatre ans, couvrant la période de janvier 2024 à décembre 2027.

« En tant que coordinatrice départementale pour l'IRTS de Reims, en charge de la formation des assistants maternels dans l'Aube, je vous présente ici le bilan de l'action menée pour l'année 2024.

Cette année confirme une tendance déjà observée les années précédentes : le nombre d'assistants maternels à former dans le département continue de diminuer.

Mon objectif, en tant que coordinatrice, est de représenter au mieux l'IRTS Champagne-Ardenne à l'échelle locale, en entretenant une relation de proximité avec les communautés de communes, les services Petite Enfance de la Ville de Troyes, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la formation.

Je m'investis pleinement pour garantir aux apprenants un accompagnement attentif tout au long de leur parcours. Je veille à ce que chaque formation se déroule dans les meilleures conditions, et que chaque apprenant dispose des outils et du soutien nécessaires pour réussir et valider cette étape essentielle à leur démarrage professionnel.

Je suis également très attachée à la cohésion de l'équipe pédagogique et à sa continuité, véritable gage de qualité pour la formation dispensée.

C'est avec un réel plaisir que je collabore avec Brigitte Jeanson, Responsable de la formation. Nous partageons un même enthousiasme et une volonté commune d'amélioration continue. En 2023, nous avons entrepris ensemble une refonte complète du recueil de connaissances, désormais structuré en trois livrets d'accompagnement. Ces livrets sont régulièrement mis à jour et réactualisés pour chaque nouveau groupe, afin de garantir des contenus toujours en phase avec les besoins du terrain et les évolutions de la formation.

Ce travail collaboratif, fondé sur la complémentarité de nos regards, constitue une véritable valeur ajoutée dans le pilotage de la formation des assistants maternels. »

Christine CHOBRIAT

## I. L'équipe de formation

C'est une équipe pluridisciplinaire composée d'une responsable de la formation, d'une coordinatrice, d'une assistante de formation, et de formateurs : 2 éducatrices de jeunes enfants responsables de structure d'accueil, d'un ludothécaire, d'un formateur sauveteur secouriste, d'une infirmière, une infirmière puéricultrice et d'une psychomotricienne. Cette pluridisciplinarité est un véritable atout pour la qualité de la formation.

### Présentation de l'équipe de formation sur les groupes 80h et 40h



**Brigitte JEANSON**

Responsable de la formation



**Angéline AMMOURA**

Assistante de formation



**Christine CHOBRIAT**

Coordinatrice départementale

### Les intervenants pédagogiques communs aux groupes 80h et 40h



**Christine BOUTIN**

Infirmière Puéricultrice



**Céline CADET**

Éducatrice de jeunes enfants  
Directrice d'EAJE



**Sandrine CAZENAVE**

Psychomotricienne



**Stéphanie DAM**

Éducatrice spécialisée en  
protection de l'enfance



**Flora DAUVISSAT**

Éducatrice spécialisée



**Isabelle DURLLOT**

Educatrice de jeunes enfants  
Coordinatrice handicap de l'Aube



**Alexandre LALANDE**

Responsable de ludothèque  
Animateur



**Saloua EL HAKKOUNI**

Éducatrice de jeunes enfants  
Directrice d'EAJE collectif et familial



**Christelle VRIGNAUD**

Formatrice

## II. Renforcement de l'équipe pédagogique et ouverture sur les ressources du territoire

De nouvelles formatrices ont intégré l'équipe afin de couvrir l'ensemble des thématiques de la formation avec une expertise renforcée.

- Christine BOUTIN, infirmière puéricultrice, intervient auprès du groupe de 80 heures, en complémentarité avec Brigitte JEANSON, pour apporter un regard professionnel sur la santé et les soins du jeune enfant.
- Sandrine CAZENAVE, psychomotricienne, intervient spécifiquement sur le développement psychomoteur de l'enfant, ainsi que sur l'observation en cas de troubles ou de situations de handicap, apportant ainsi une réelle valeur ajoutée à la compréhension du développement global de l'enfant.

L'évaluation orale du groupe 80 heures, d'une durée d'une heure par candidat, est menée en binôme par Mme CADET et Mme JEANSON. Elle inclut une épreuve pratique : change latéral ou debout, préparation d'un biberon ou soins d'hygiène. Chaque candidat tire au sort un sujet les plaçant en situation professionnelle concrète.

La préparation au CAP AEPE est assurée en binôme par Mme CHOBRIAT et Mme JEANSON, lors d'une journée prévue à la fin du parcours de formation de 40 heures. Elle permet aux apprenants de mieux cerner les attendus de l'épreuve professionnelle en lien avec leur futur métier.

Depuis 2022, un partenariat a été développé avec le Pôle Ressource Handicap Aube. Une coordinatrice intervient une demi-journée auprès du groupe de 80 heures. Sa mission : accompagner les professionnels dans la construction du projet d'accueil de l'enfant en situation de handicap, et dans la préparation des entretiens avec les familles. Cette intervention constitue un véritable atout, permettant aux assistants maternels d'identifier une ressource locale essentielle. Ce temps d'échange est également l'occasion pour la coordinatrice de se faire connaître et de créer du lien avec le terrain.

Par ailleurs, Christelle VRIGNAUD intervient sur la gestion du stress, du bien-être et des émotions, un axe fondamental dans la posture professionnelle.

Enfin, en accord avec la PMI, des responsables de Relais Petite Enfance (RPE) interviennent sur les groupes de 80 et 40 heures. Ils présentent leurs missions, informent sur les contrats, les démarches administratives, les calculs de rémunération, et les obligations fiscales. Ces apports très concrets sont particulièrement appréciés par les stagiaires, qui y trouvent des repères utiles pour exercer sereinement leur activité.

## III. L'organisation annuelle

L'organisation des groupes de formation repose sur un planning prévisionnel élaboré par la responsable de formation, puis validé par le Département.

Les groupes de 80 heures sont généralement répartis sur cinq semaines, tandis que les groupes de 40 heures s'organisent sur environ une semaine et demie. Pour chaque format, deux sessions sont prévues au premier semestre et deux autres au second, soit un total de quatre groupes 80 heures et quatre groupes 40 heures pour l'année.

Le planning de formation 2024 figure en annexe 1, et un modèle de calendrier de session est présenté en annexe 2.

#### IV. Les motivations et les prérequis

Les apprenants inscrits à la formation de 80 heures s'inscrivent dans une démarche de reconversion professionnelle, accompagnée d'une demande d'agrément. Leur orientation vers le métier d'assistant maternel résulte d'un choix réfléchi et motivé, souvent lié à la volonté d'exercer une activité à domicile, de prendre de la distance avec un emploi jugé trop stressant, ou encore de rechercher un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Les groupes présentent une grande diversité de profils, avec des niveaux de formation allant du collège à bac +5, ce qui enrichit les échanges et les dynamiques d'apprentissage.

#### V. La programmation des groupes, leur réajustement

L'ouverture des groupes de formation se fait en fonction des listes de candidats transmises par le service des modes d'accueil de la PMI du Département. Le Conseil Départemental, en plus d'être le commanditaire de la formation des assistants maternels, est un partenaire actif et engagé. Deux comités de pilotage ont été organisés en juillet 2024 et en décembre 2024, témoignant de cette collaboration continue.

Conformément aux exigences de l'appel d'offres, un groupe ne peut être ouvert que s'il réunit au minimum 15 participants. En raison des délais de convocation à respecter et de la baisse progressive des demandes d'agrément observée depuis plusieurs années dans le département de l'Aube, certains groupes ont dû être annulés. Ainsi, un groupe de 80 heures et un groupe de 40 heures n'ont pas pu être maintenus faute d'un effectif suffisant.

Les informations transmises par la PMI concernant les candidats doivent parfois être actualisées, ce qui nécessite un travail de relance individuelle auprès des futurs apprenants.

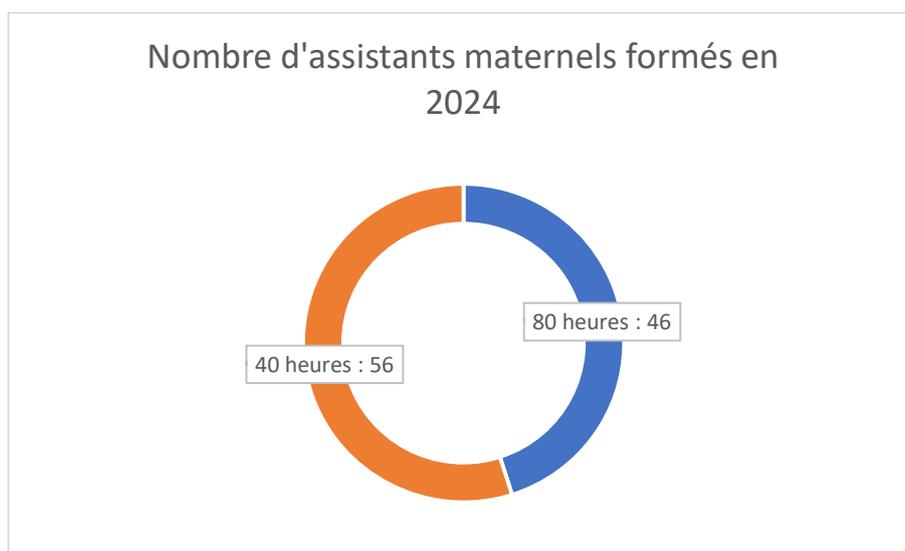
En amont de chaque formation, un questionnaire de préformation est adressé aux candidats afin de recueillir plusieurs éléments essentiels :

- leurs attentes et motivations,
- leur prérequis,

- des informations utiles à l'organisation de la PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel).

En 2024, nous avons formé :

- 46 assistants maternels avant accueil, à savoir les 80 heures de formation initiale, et avons organisé les PFMP en micro-crèche, crèche et MAM (5 jours) pour chaque candidat. Ainsi, 3 groupes ont été planifiés dans l'année.
- 56 assistants maternels pour le groupe 40 heures (expérience d'au moins 6 mois d'accueil). Ainsi 4 groupes ont pu être planifiés dans l'année.



- La répartition homme/femme :

En 2024 nous n'avons reçu aucune candidature masculine.

- La provenance des candidats :

Les candidats viennent se former dans un lieu unique du département situé à Troyes, au Centre Sportif de l'Aube.

Les candidats positionnés sur la formation des assistants maternels sont majoritairement en reconversion professionnelle, certains ont été dispensés de suivre certains blocs de formation obligatoire de la formation de 80 heures en raison d'un diplôme antérieur déjà validé (CAP AEPE, auxiliaires de puériculture...).

Ainsi pour la formation de 80 heures, 2 personnes ont été dispensées partiellement de la formation : l'une a été dispensée du module 1 « les besoins fondamentaux de l'enfant », ce qui correspond à un volume d'heure de 35 heures, et l'autre dispensée du module 1 et du module 2 « les spécificités du métier d'assistant maternel », qui correspond à un volume d'heure de 24 heures. Cependant, certaines personnes dispensées souhaitent suivre la formation dans sa totalité pour bénéficier de tous les enseignements.

Au moment de l'entrée en formation, certains candidats ont pour projet d'exercer au sein de Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M) déjà existantes ou en cours de création. Le nombre représente environ 1 à 3 stagiaires par groupe à former.

## VI. Inscription au CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance

La démarche d'inscription au CAP AEPE est une démarche qui nécessite de collecter de nombreux documents et de nombreux contrôles.

Une procédure a été mise à disposition des apprenants afin de faciliter les démarches à suivre en vue de s'inscrire aux épreuves à passer, EP1 et EP3 du CAP AEPE (Annexe 3).

### ➤ Nombre d'inscrits :

- 61 candidats ont été inscrits par l'intermédiaire de l'IRTS CA à la session du CAP AEPE de juin 2024.

Aucun candidat a souhaité s'inscrire librement au rectorat de Reims en 2024 dans le but de valider l'intégralité du diplôme.

- 45 candidats sont inscrits pour la session de juin 2025.

### ➤ Réussite aux épreuves des candidats en 2024

La réussite aux épreuves EP1 (épreuve orale, présentation de deux fiches d'activité) : la moyenne des candidats présentés par l'IRTSCA est de 15,17/20 (vs 14,97 en 2023).

Sur 61 candidats inscrits :

- 48 ont validé ;
- 3 ne se sont pas présentés.
- 4 ont obtenu une note inférieure à 10.

La réussite aux épreuves EP3 (épreuve orale projet d'accueil) : la moyenne des candidats est de 14,88/20 (vs 16,16 en 2023).

Sur 61 candidats inscrits :

- 50 ont validé,
- 3 ne sont pas présentés,
- 2 ont obtenu une note inférieure à 10.

6 candidates n'ont pas pu passer les épreuves car elles n'avaient pas envoyé les fiches à temps malgré la mention sur la convocation. Elles sont accompagnées par l'IRTS pour leur inscription en candidat libre pour la session de juin 2025.

## VII. Logistique et lieu de formation

- Depuis janvier 2023, les formations de 80 heures et de 40 heures ont lieu au centre sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie à Troyes. Le Conseil Départemental met à disposition des salles.



Les assistants maternels témoignent d'une appréciation positive du lieu de formation. Les retours exprimés lors des bilans sont globalement favorables, notamment concernant la qualité des salles et la disponibilité du stationnement à proximité.

Une restauration en self-service est proposée sur place, offrant un confort supplémentaire aux stagiaires. Depuis que le centre sportif n'accueille plus les collégiens, le site est également plus calme et propice à l'apprentissage.

Par ailleurs, depuis janvier 2023, un espace dédié a été aménagé pour le stockage du matériel utilisé lors des ateliers de mise en situation professionnelle : poupons, biberons, matériel de puériculture, etc. Cet aménagement facilite l'organisation des séquences pratiques et renforce la qualité pédagogique des formations.

## VIII. Les structures accueillantes en PFMP

Développement des lieux de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) et renforcement du réseau de partenaires

Nous avons élargi les lieux d'accueil pour les PFMP, bien que des difficultés subsistent pour trouver des terrains de stage proches du domicile des futurs assistants maternels.

Le travail partenarial engagé depuis plusieurs années avec les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), les relais petite enfance (RPE) et les communes a été un atout majeur pour parvenir à affecter un terrain de stage à chaque apprenant, pour chaque groupe de formation.

Lorsqu'une formation en milieu professionnel est envisagée au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), il est impératif de s'assurer que la structure dispose :

- d'une assurance en cours de validité,
- de l'autorisation écrite des parents des enfants accueillis,
- et que les professionnels encadrants soient titulaires au minimum du CAP AEPE, garantissant ainsi un accueil de qualité.

La coordination des PFMP est assurée par Christine CHOBRIAT, qui a pour mission d'activer, développer et entretenir le réseau de structures partenaires. Elle veille à faire valider chaque nouveau lieu d'accueil par le Conseil Départemental, et est en lien régulier (téléphone, mail) avec les responsables de structures à chaque ouverture de groupe.

De nouveaux partenariats ont été mis en place, notamment avec :

- la MAM *Rêve d'enfants* à Buchères,
- la MAM *Les Petites Pousses* à Saint-Hilaire,
- la MAM *Les Petites Plumes* à Origny-le-Sec,
- la micro-crèche *Les Chaourçons* à Chaource,
- la Cabane d'Achille à Saint-Julien-les-Villas,
- la crèche *Rigolo Comme la Vie* à Nogent-sur-Seine,
- le RPE de Romilly-sur-Seine,
- Les Petits Chamois à Chamoy,
- la commune d'Évry-le-Châtel.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de ces structures d'accueil pour leur disponibilité, leur engagement, et leur implication active dans la formation des futurs assistants maternels.

## IX. Réunion pédagogique

Une réunion pédagogique annuelle est organisée afin de réunir l'ensemble de l'équipe dans un climat convivial et collaboratif. Ce temps de regroupement est essentiel pour garantir la continuité et la qualité de la formation, notamment en cas d'absences imprévues, de contraintes de dernière minute ou de situations de remplacement.

Ces réunions permettent de partager les expériences de terrain, de discuter des situations rencontrées, d'identifier des axes d'amélioration et de faire le point sur le bon déroulement pédagogique. Elles offrent également l'opportunité d'évaluer si les objectifs de formation sont atteints.

Afin de limiter les déplacements sur le temps de travail, certaines réunions sont organisées en visioconférence, favorisant ainsi la participation de tous.

## X. Rattrapages à la suite d'absence

Un suivi rigoureux des absences, qu'il s'agisse de demi-journées ou de journées entières, est mis en place dès le début de la formation. Toute absence donne lieu, de manière générale, à un rattrapage obligatoire, organisé sous forme de convocation individuelle et de planning personnalisé.

Compte tenu du caractère réglementé de la formation et des exigences du Conseil Départemental, il est impératif que chaque apprenant suive l'intégralité du parcours de formation, condition essentielle à l'évaluation finale. Au-delà d'une journée d'absence, le rattrapage devient systématique, et un justificatif est exigé.

Concernant la formation de 40 heures, il est à noter que les titulaires du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) ne bénéficient d'aucune dispense : la présence à l'ensemble des modules reste obligatoire.

## XI. Le recueil de connaissances remplacé par des livrets d'accompagnement

Chaque apprenant reçoit un livret pédagogique adapté à sa formation.

Pour la formation de 80 heures, deux livrets sont remis :

- un pour le Bloc 1,
- un second regroupant les Blocs 2 et 3.

Pour la formation de 40 heures, un livret unique est distribué.

Ces livrets ont été conçus en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ils constituent un véritable atout pour nos groupes de formation, en offrant à la fois un support de référence tout au long du parcours et une base de connaissances essentielle pour accueillir un enfant à son domicile.

Les retours des assistants maternels sont très positifs, soulignant la clarté, l'utilité et la praticité de cet outil.

Par ailleurs, ces livrets font l'objet de réajustements si nécessaire en cours d'année, afin de rester en adéquation avec les besoins des apprenants et les évolutions du contenu de formation.



FORMATION DES ASSISTANT.E.S  
MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT  
Formation avant accueil de 80 heures

**BLOC 1**

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES AU TITRE DES  
BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT



Nom : .....  
Prénom : .....  
Dates de formation : .....



FORMATION DES ASSISTANT.E.S  
MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT  
Formation « Avant accueil du premier enfant » -  
80 heures

**BLOC 2**

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES AU TITRE DES  
SPÉCIFICITÉS DU MARIAGE D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE.F

**BLOC 3**

COMPÉTENCES COMMUNES AU TITRE DU RÔLE DE L'ASSISTANT.E  
MATERNEL.LE ET DE SON POSITIONNEMENT DANS LES DISPOSITIFS  
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Nom : .....  
Prénom : .....  
Dates de formation : .....



FORMATION DES ASSISTANT.E.S  
MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Formation après accueil du premier enfant - 40 heures



Nom : .....  
Prénom : .....

Dates de formation : 3 au 13 avril 2023

## XII. Les évaluations

Les évaluations sont organisées autour de trois Questionnaires à Choix Multiples et d'une évaluation orale finale. Les résultats obtenus montrent que les objectifs de formation sont atteints, avec un taux de réussite de 100 %. Les notes varient entre 10 et 20/20 sur l'ensemble des épreuves.

Depuis janvier 2023, l'évaluation orale comprend également une mise en situation pratique, réalisée à l'aide du matériel pédagogique mis à disposition : quatre poupons, vêtements, nécessaires d'hygiène et équipements pour la préparation des biberons.

Depuis mai 2022, les QCM sont administrés en format numérique, via un lien Google Forms envoyé par mail ou un QR code à flasher avec un téléphone portable. Les apprenants réalisent chaque QCM en conditions d'examen, avec un temps imparti de 30 minutes. Cette modalité permet une collecte rapide des réponses et une correction efficace.

Les résultats des épreuves sont transmis au Département, et chaque participant reçoit une attestation de fin de formation, ainsi qu'un certificat de validation du PSC1.

### XIII. Bilan de fin de formation

#### ➤ Questionnaire individuel de fin de formation :

Un questionnaire d'évaluation de fin de formation, anonyme, est renseigné par les participants le dernier jour de formation. Pour les groupes de 80 heures, l'accès se fait via un QR code à flasher à l'aide de leur téléphone.

Ce dispositif répond aux exigences du référentiel Qualiopi (Référentiel National Qualité). Il permet d'évaluer la qualité de la formation, de produire rapidement une synthèse des retours et, le cas échéant, de procéder à des ajustements pédagogiques afin d'améliorer continuellement notre offre de formation.

#### ➤ Bilan de groupe :

- Intervention de la PMI – Formation 80 heures :  
Le Pôle de Solidarité intervient lors des deux dernières heures de formation, en présence d'une puéricultrice de la PMI, afin de délivrer diverses informations utiles aux apprenants et de clôturer la session de manière institutionnelle.
- Clôture des formations 80 heures et 40 heures :  
Un bilan oral collectif est organisé à la fin de chaque session, en présence de Christine Chobriat et d'une puéricultrice de la PMI.

Un compte-rendu de fin de formation est ensuite transmis au Département de l'Aube pour chaque groupe.

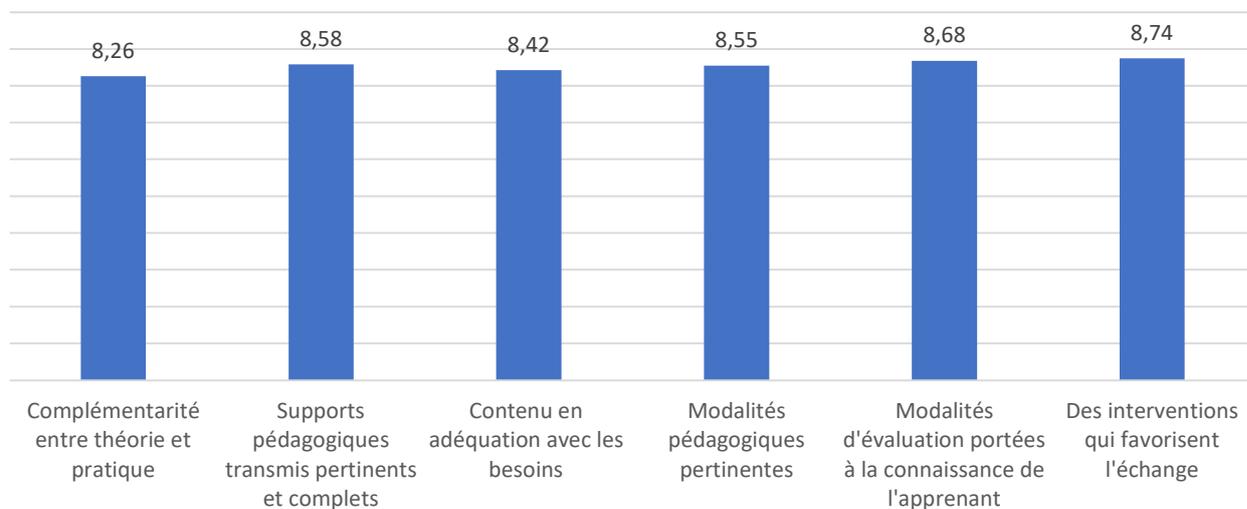
### XIV. Retour des questionnaires Qualité

Cette synthèse est faite par le service qualité de l'IRTSCA.

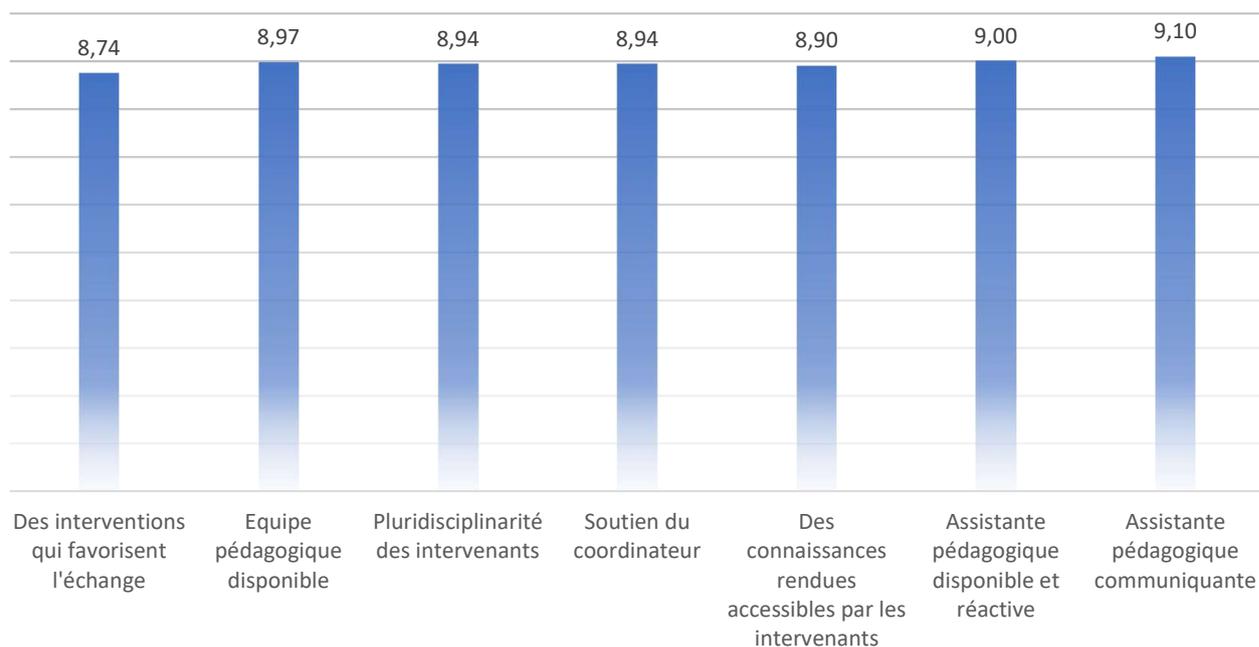
#### 1. Formation de 80 heures

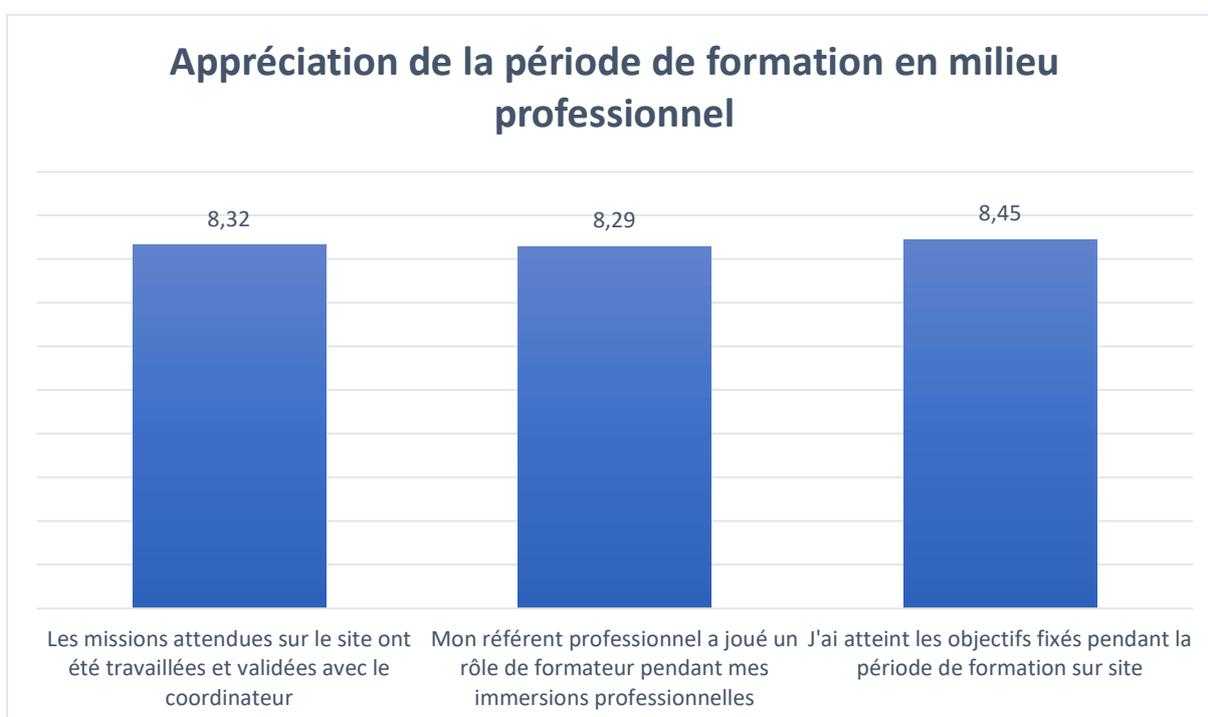
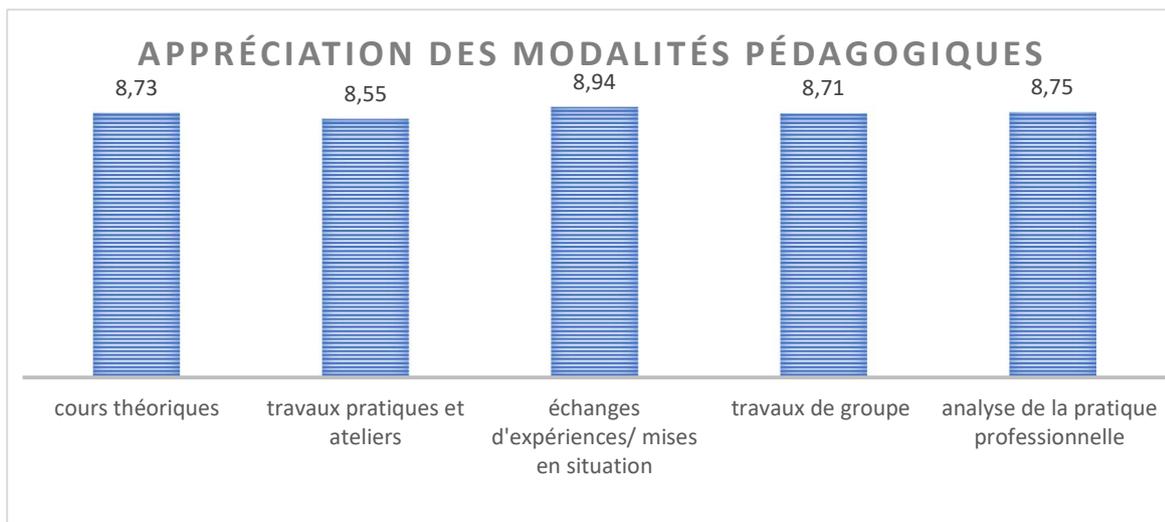
Recommanderiez-vous l'IRTS comme organisme de formation : note obtenue est de 9,06/10

## APPRÉCIATION DU CONTENU DES COURS



## APPRÉCIATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE





#### Remarques des participants recueillies des questionnaires :

##### Les points forts recueillis

- « Les échanges avec les intervenants »
- « La bonne relation »
- « La durée de formations »
- « Le stage »
- « Différent professionnel et cours pratique »
- « Un bon groupe de formation et dans l'ensemble des bons formateurs qui nous booste bien »
- « J'ai appris de nouvelles choses grâce à la diversité des cours et des intervenants »

- « Thèmes abordés, Échanges »
- « La pratique et tous ce qui concerne l'évolution d'un enfant »
- « Le contrat de travail »
- « Le change latéral »
- « Échange facile, plusieurs intervenants à l'écoute, groupe réactif »
- « Les différents intervenants »
- « Contact direct avec les enfants et des professionnels de terrain »
- « Très enrichissant tout au long de la formation »
- « Des intervenants au top »
- « Bons formateurs »
- « Une formation globale »
- « Les différents formateurs venant d'horizons différents »
- « Des formateurs qui ont des cas concrets sur le terrain. Échange enrichissant ! »
- « Formation très enrichissante »
- « L'expérience professionnelle des intervenants avec des exemples concrets. »
- « Très bon groupe et formateurs intéressants »
- « Programme complet »
- « L'ambiance ce qui a permis d'avoir un bon échange entre nous »
- « Des connaissances acquises et les formateurs »
- « Méthode d'échange avec les enfants. Façon de communiquer avec sur différentes situations »
- « La journée sur l'éveil et le jeu »
- « PFMP ».

 Les points à améliorer :

- « Payé les trajets pour aller en stage si + de 10km »
- « Aucune à ajouter »
- « Plus de pratique moins de stage »
- « Plus de matériels »
- « Proposer des stages plutôt chez des assistantes maternelles »
- « Tout ce qui concerne la déclaration et congés payés »
- « Le stage en crèche n'a rien à voir avec l'accueil chez une assmat »
- « Période plus longue »
- « C'est très complet je trouve »
- « Approfondir l'alimentation »
- « Faire plus d'exemple d'oral afin de nous détendre le jour J »
- « Stage plus long »
- « Avoir plus d'interactions »
- « La pratique sur les différents changes »
- « Plus sur le développement ».

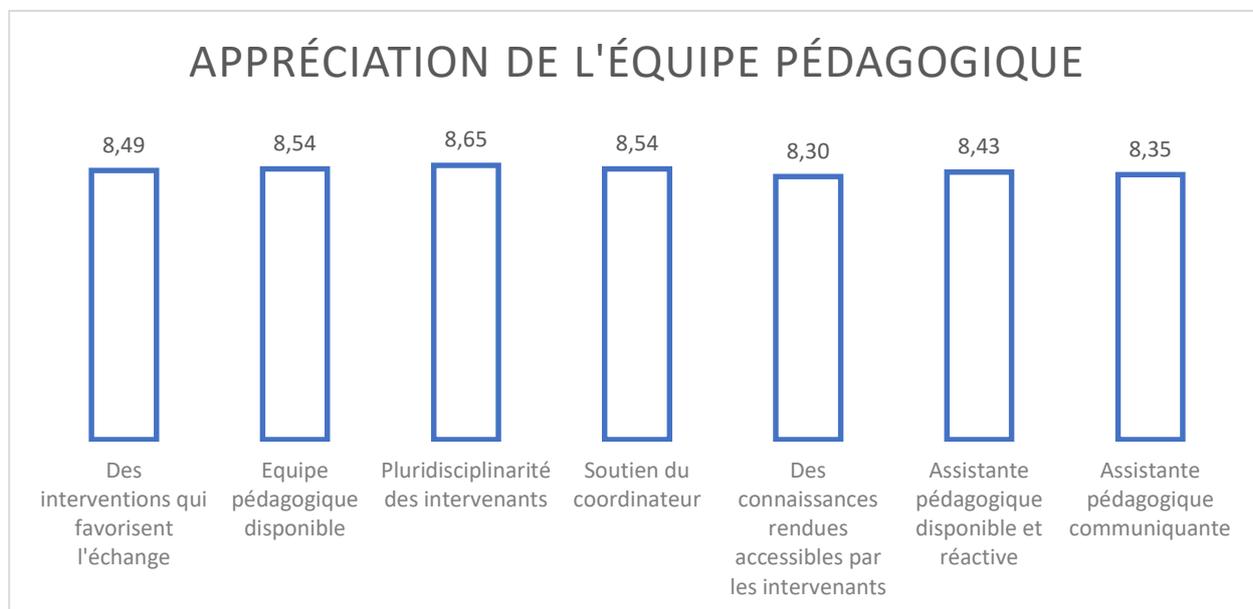
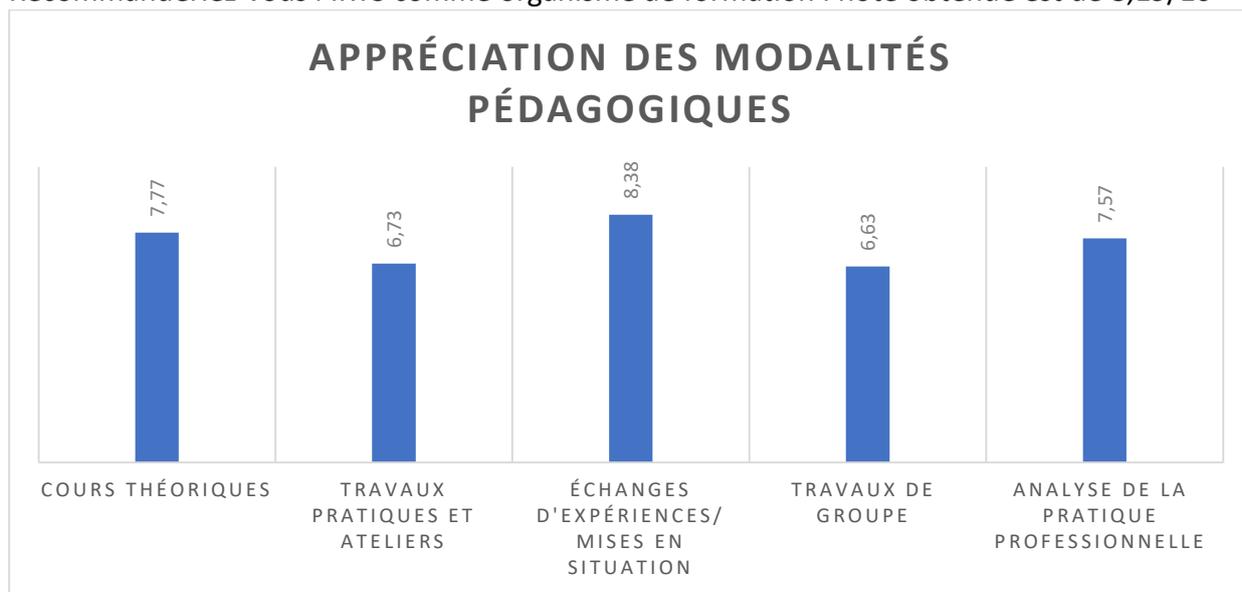
 Quelques pistes d'amélioration suggérées en lien avec la formation suivie :

- « Faire moins de tour de table présentation et plus de sujet concret. Entrer dans le vif du sujet plus rapidement. »

- « Plus de contrat et congé et année complète et incomplète. Rupture de contrat etc »
- « Contrat de travail. Rupture. + Exemples. + d étude de cas + fiche de paie »
- « Plus de pratique »
- « Module alimentation et repas types à préparer »
- « Avoir des situations précises sur un handicap en particulier ».

## 2. Formation de 40 heures

Recommanderiez-vous l'IRTS comme organisme de formation : note obtenue est de 8,19/10



### Remarques des stagiaires recueillies des questionnaires :

Les points forts :

« Bon formateur »

« Livret de formation qui aide à la rédaction pour EP1 et EP3 »  
« Module sur l'attachement, la sécurité et la préparation aux examens du CAPAEPE »  
« Échanges et partage »  
« L'intervention de Mme Dauvissat Flora et DAM Stéphanie »  
« Le cours sur les VEO et l'attachement »  
« L'échange et le partage »  
« Formation avec Stéphanie DAM, Flora DAUVISSAT et Sandrine Cazenave très pertinente, très dynamique »  
« Travailler les épreuves à l'écrit »  
« Très intéressant »  
« L'échange sur les expériences vécues. »  
« Travail en groupe. »  
« Enseignement par vidéos »  
« L'attachement et la gestion des émotions »  
« Montessori et l'attachement, la gestion des émotions et du stress »  
« L'intervention de Flora Dauvissat »  
« Les émotions »  
« L'échange d'expérience avec Mme DAUVISSAT qui est tellement enrichissant »  
« Intervenant professionnel »  
« Intervenant en lien avec leur expérience »

#### Des thèmes à approfondir ?

« On parle de l'enfant mais pas de l'assmat, il aurait été intéressant de parler de nos émotions, de la gestion du stress par exemple »  
« Les écrans, La gestion du stress, Les émotions »  
« Le thème sur les violences devrait être plus long »  
« La journée avec Flora était très intéressante elle aurait dû durer plus longtemps. »  
« La gestion du stress »  
« Les émotions et la gestion du stress »  
« Accompagnement et gestion des émotions de l'enfant »

#### Quelques pistes d'amélioration :

« Ne pas répéter des choses déjà vues en première partie... »  
« Plus d'intervenants différents »  
« Plus de temps avec certains formateurs »  
« Je n'ai pas de piste d'amélioration »  
« Plus de préparation à l'examen »  
« Certains cours étaient les mêmes que ceux de la première partie sans aucune information supplémentaire »  
« Plus de sujet sur notre travail - Moins de préparation au CAP AEPE »  
« La formation se fait beaucoup trop tôt par rapport à la date de l'examen »  
« Un peu plus de gestion du stress chez l'enfant et chez le professionnel »  
« Travailler un peu plus sur les fiches du cap »

- « Un peu plus d'heures »
- « Plus de temps accordé à Flora Dauvissat »
- « Plus de temps pour effectuer les fiches »
- « Plus de jeux de groupes »
- « Attendre plus longtemps avant la 1ère formation »
- « Une intervenante sur la gestion des émotions chez l'enfant ainsi que l'assistance maternelle aurait été très intéressante. »
- « Il aurait aussi été intéressant d'aborder des points qui concernent essentiellement l'assistante maternelle comme la gestion de la vie privée et de la vie professionnelle ».

## Remerciements

Un grand merci au Dr ARNOULD ainsi qu'à Mme Caroline LEPLAT du Pôle des Solidarités pour leur collaboration étroite et précieuse.

Merci également à Christine CHOBRIAT pour son engagement quotidien sur le terrain aubois et sa participation active à la formation, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de formateurs pour leur investissement.

Enfin, un grand merci à Angéline AMMOURA, assistante de formation, dont la collaboration a grandement contribué à une gestion administrative efficace de la formation.

## Conclusion

Les retours des participants sont très positifs, témoignant de la qualité de la formation dispensée, qui reste fortement appréciée par les apprenants. Cette réussite repose sur une équipe pédagogique diversifiée, qualifiée et expérimentée, dotée de solides compétences pédagogiques et d'une expertise de terrain précieuse. Chaque formateur apporte une richesse singulière dans le partage des savoirs, contribuant à un apprentissage vivant, concret et ancré dans la réalité professionnelle.

Le rôle de Christine CHOBRIAT, coordinatrice de la formation, constitue un véritable atout. Sa présence locale à Troyes en fait une interlocutrice privilégiée, assurant un lien constant et efficace entre l'IRTS Champagne-Ardenne, le Département de l'Aube, et les différentes structures d'accueil partenaires. Son engagement et sa connaissance fine du territoire permettent de garantir une organisation fluide et un accompagnement de qualité.

L'équipe dans son ensemble fait preuve d'un fort engagement en faveur de l'amélioration continue, soucieuse de faire évoluer les contenus, d'intégrer de nouveaux outils pédagogiques pertinents, et de s'adapter aux besoins et profils des apprenants. Cette dynamique permet de maintenir un haut niveau de qualité dans l'accompagnement des futurs assistants maternels, et de répondre aux enjeux actuels du secteur de la petite enfance avec professionnalisme, réactivité et humanité.

# ANNEXES

**Annexe 1 : planning formation 2024**

**Annexe 2 : modèle de calendrier d'une session**

**Annexe 3 : procédure inscription au CAP AEPE**

# Calendrier 2024

# Calendrier 2024

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 L			1 J			1 V			1 L			1 M			1 S			1 L			1 J			1 D			1 M			1 V			1 D		
2 M			2 V			2 S			2 M			2 J			2 D			2 M			2 V			2 L			2 M			2 S			2 L		
3 M			3 S			3 D			3 M			3 V			3 L			3 M			3 S			3 M			3 J			3 D			3 M		
4 J			4 D			4 L			4 J			4 S			4 M			4 J			4 D			4 M			4 V			4 L			4 M		
5 V			5 L			5 M			5 V			5 D			5 M			5 V			5 L			5 J			5 S			5 M			5 J		
6 S			6 M			6 M			6 S			6 L			6 J			6 S			6 M			6 V			6 D			6 M			6 V		
7 D			7 M			7 J			7 D			7 M			7 V			7 D			7 M			7 S			7 L			7 J			7 S		
8 L			8 J			8 V			8 L			8 M			8 S			8 L			8 J			8 D			8 M			8 V			8 D		
9 M			9 V			9 S			9 M			9 J			9 D			9 M			9 V			9 L			9 M			9 S			9 L		
10 M			10 S			10 D			10 M			10 V			10 J			10 M			10 V			10 S			10 M			10 D			10 M		
11 J			11 D			11 L			11 J			11 S			11 M			11 J			11 D			11 M			11 V			11 L			11 M		
12 V			12 L			12 M			12 V			12 D			12 M			12 V			12 L			12 M			12 S			12 M			12 J		
13 S			13 M			13 M			13 S			13 L			13 J			13 S			13 M			13 V			13 D			13 M			13 V		
14 D			14 M			14 J			14 D			14 M			14 V			14 D			14 M			14 S			14 L			14 J			14 S		
15 L			15 J			15 V			15 L			15 M			15 S			15 L			15 J			15 D			15 M			15 V			15 D		
16 M			16 V			16 S			16 M			16 J			16 D			16 M			16 V			16 L			16 M			16 S			16 L		
17 M			17 S			17 D			17 M			17 V			17 L			17 M			17 S			17 M			17 J			17 D			17 M		
18 J			18 D			18 L			18 J			18 S			18 M			18 J			18 D			18 M			18 V			18 L			18 M		
19 V			19 L			19 M			19 V			19 D			19 M			19 V			19 L			19 J			19 S			19 M			19 J		
20 S			20 M			20 M			20 S			20 L			20 J			20 S			20 M			20 V			20 D			20 M			20 V		
21 D			21 M			21 J			21 D			21 M			21 V			21 D			21 M			21 S			21 L			21 J			21 S		
22 L			22 J			22 V			22 L			22 M			22 S			22 L			22 J			22 D			22 M			22 V			22 D		
23 M			23 V			23 S			23 M			23 J			23 D			23 M			23 V			23 L			23 M			23 S			23 L		
24 M			24 S			24 D			24 M			24 V			24 L			24 M			24 S			24 M			24 J			24 D			24 M		
25 J			25 D			25 L			25 J			25 S			25 M			25 J			25 D			25 V			25 M			25 L			25 M		
26 V			26 L			26 M			26 V			26 D			26 M			26 V			26 L			26 J			26 S			26 M			26 J		
27 S			27 M			27 M			27 S			27 L			27 J			27 S			27 M			27 V			27 D			27 M			27 V		
28 D			28 M			28 J			28 D			28 V			28 M			28 D			28 M			28 S			28 L			28 J			28 S		
29 L			29 J			29 V			29 L			29 M			29 S			29 L			29 J			29 D			29 M			29 V			29 D		
30 M						30 S			30 M			30 J			30 D			30 M			30 V			30 L			30 M			30 S			30 L		
31 M						31 D			31 V								31 M			31 S						31 J			31 S			31 M			

ASSMAT 80h   
 ASSMAT 40h 

ASSMAT 80h   
 ASSMAT 40h 

**Le G04-24-80h est annulé car nombre insuffisant d'ASSMAT - décision PMI le 18/10/2024**

## FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS – Groupe G03-24-80h (avant accueil)

Du lundi 9 septembre au mardi 8 octobre 2024

Dates de formation	9h00 - 12h00	Pause déjeuner	13h00 - 16h00	16h00 - 16h30	16h30 - 17h00
<b>Lundi 9 septembre</b>	<b>BLOC 3</b> <i>Accueil et informations pratiques</i> <b>Brigitte JEANSON</b>		<b>BLOC 1</b> <i>Connaissance des grands enjeux de santé</i> <b>Brigitte JEANSON</b>		
<b>Mardi 10 septembre</b>	<b>BLOC 1</b> <i>Soins à l'enfant, hygiène et confort et connaissance des grands enjeux de santé</i> <b>Brigitte JEANSON</b>		<b>BLOC 3</b> Les différents acteurs nationaux et locaux de l'accueil du jeune enfant et de l'accompagnement des familles <b>Saloua EL HAKKOUNI</b>		
<b>Judi 12 septembre</b>	<b>BLOC 1</b> <i>Eveil et socialisation au travers du JEU</i> <b>Alexandre LALANDE</b>		<b>BLOC 1</b> <i>Eveil et socialisation au travers du JEU</i> <b>Alexandre LALANDE</b>		
<b>Vendredi 13 septembre</b>	<b>BLOC 1</b> <i>Soins à l'enfant, hygiène et confort – Le change</i> <b>Céline CADET</b>		<b>BLOC 1</b> <i>Le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 4 ans</i> <b>Sandrine CAZENAVE</b>		
<b>Lundi 16 septembre</b>	<b>BLOC 3</b> <i>Cadre juridique sociologique et métier</i> <b>Christine CHOBRIAT</b>		<b>BLOC 2</b> <i>La relation contractuelle employé / employeur</i> <b>Christine CHOBRIAT</b>		
<b>Mardi 17 septembre</b>	<b>BLOC 2</b> <i>Communiquer avec le réseau et les partenaires du secteur de la petite enfance</i> <b>Christine CHOBRIAT</b>		<b>BLOC 2</b> <i>Le projet d'accueil</i> <b>Céline CADET</b>		

Bloc 1 : Les besoins fondamentaux de l'enfant

Bloc 2 : Les spécificités du métier d'assistant maternel

Bloc 3 : Le rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant

Dates de formation	9h00 - 12h00	Pause déjeuner	13h00 - 16h00	16h00 - 16h30	16h30 - 17h00
<b>Jeudi 19 septembre</b>	<b>BLOC 1</b> <i>La sécurité psycho affective, le sommeil, les soins</i> <b>Céline CADET</b>		<b>BLOC 2</b> <i>La continuité des repères de vie familiale et mode d'accueil – Le portage</i> <b>Céline CADET</b>		
<b>Vendredi 20 septembre</b>	<b>BLOC 1</b> <i>GESTES DE PREMIERS SECOURS</i> <b>CROIX BLANCHE</b>		<b>BLOC 1</b> <i>GESTES DE PREMIERS SECOURS</i> <b>CROIX BLANCHE</b>		
<b>Du lundi 23 au vendredi 27 septembre</b> <b>Période de formation en milieu professionnel</b>					
<b>Lundi 30 septembre</b>	<b>BLOC 3</b> <i>Retour de PFMP/Cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille</i> <b>Christine CHOBRIAT</b>		<b>BLOC 1</b> <i>L'alimentation/L'allaitement/Les allergies</i> <b>Christine BOUTIN</b>		
<b>Mardi 1<sup>er</sup> octobre</b>	<b>BLOC 3</b> <i>Missions et responsabilités de l'ASSMAT en matière de sécurité de santé et d'épanouissement</i> <b>Flora DAUVISSAT</b>		<b>BLOC 2</b> <i>La continuité des repères de vie familiale et mode d'accueil – Interculturalité - Langage/affect</i> <b>Flora DAUVISSAT</b>		
<b>Jeudi 3 octobre</b>	<b>BLOC 2</b> <i>Assurer la santé physique et mentale de l'assistant maternel</i> <b>Christine CHOBRIAT</b>		<b>BLOC 2</b> <i>INTERVENTION DU RPE</i> <b>Christine CHOBRIAT, Aurélie LENOUEVEL, Perrine AME</b>		
<b>Vendredi 4 octobre</b>	<b>BLOC 3</b> <i>Le handicap</i> <b>Isabelle DURLLOT</b>		<b>BLOC 2</b> <i>La sécurité physique de l'enfant</i> <b>Christine BOUTIN</b>		
<b>Lundi 7 octobre - Journée d'évaluation – Brigitte JEANSON et Céline CADET - 1h00</b> <i>(une convocation indiquant vos horaires de passage vous sera remise en cours de formation par Mme CHOBRIAT)</i>					
<b>Mardi 8 octobre</b>	« Questions pour une ASSMAT » <b>Christine CHOBRIAT</b>	QCM 3 blocs <b>Christine CHOBRIAT</b>		Jeux de rôle Communication <b>Christine CHOBRIAT</b>	Bilan Pôle des solidarités <b>Christine CHOBRIAT</b>

Bloc 1 : Les besoins fondamentaux de l'enfant

Bloc 2 : Les spécificités du métier d'assistant maternel

Bloc 3 : Le rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant

## FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS– PLANNING DE FORMATION – G04-24-40H

*Du jeudi 28 novembre au vendredi 6 décembre 2024*

Date	9h00 - 12h00	Pause déjeuner	13h00 - 16h00	16h00 - 17h00
Judi 28 novembre	<p style="text-align: center;"><b>Préparation CAP AEPE</b> <i>Aide à la réalisation d'une fiche soin et d'une fiche activité EP1</i> <b>Christine CHOBRIAT</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>Préparation CAP AEPE</b> <i>Aide à la préparation de l'EP3</i> <i>Communication</i> <b>Christine CHOBRIAT</b></p>	
Vendredi 29 novembre	<p style="text-align: center;"><b>BLOC 2</b> Pédagogie éducative chez l'assistante maternelle <b>Flora DAUVISSAT</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>Le développement de l'enfant et les troubles associés.</i> <b>Sandrine CAZENAVE</b></p>	
Lundi 2 décembre	<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>L'observation / situations à risques</i> <b>Flora DAUVISSAT</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>L'attachement, la séparation, qu'est-ce que grandir</i> <b>Flora DAUVISSAT</b></p>	
Mardi 3 décembre	<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>Reprise des gestes</i> <b>CROIX BLANCHE</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>BLOC 2</b> Intervention Relais Petite Enfance <b>Intervenante RPE</b></p>	
Judi 5 décembre	<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>Approfondissement autour de l'éveil et du jeu</i> <b>Alexandre LALANDE</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1 / BLOC 2</b> La gestion du stress/conflits La gestion des émotions de l'enfant <b>Christelle VRIGNAUD</b></p>	
Vendredi 6 décembre	<p style="text-align: center;"><b>BLOC 1</b> <i>Approfondir ses connaissances</i> <i>Santé/alimentation/développement de l'enfant</i> <b>Brigitte JEANSON</b></p>		<p style="text-align: center;"><b>Préparation CAP AEPE</b> <i>Oraux blancs EP1 et EP3</i> <b>Brigitte JEANSON/Christine CHOBRIAT</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Bilan de formation avec le Pôle des Solidarités</b></p>

Bloc 1 Les besoins fondamentaux de l'enfant

Bloc 2 : Les spécificités du métier d'assistant maternel

Bloc 3 : Le rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant

## ❖ Procédure d'inscription au CAP AEPE (EP1 et EP3) avec l'IRTSCA

formation après accueil (40 h)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je remplis le formulaire et je donne mon accord pour que l'IRTS CA m'inscrive aux épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE.</li><li>• L'Assistante de l'IRTS CA réceptionne et met à jour ses fichiers en fonction des informations que j'ai renseignées dans le formulaire.</li><li>• <b>Je commence à préparer mes écrits (2 fiches + projet d'accueil).</b></li></ul>
▼	
octobre 2024  (pré- inscriptions)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture de la session d'inscription au CAP AEPE (EP1 et EP3) de juin 2025 sur <b>CYCLADES</b> (plate-forme en ligne du Rectorat de l'Académie de Reims).</li><li>• L'Assistante de l'IRTS CA crée mon espace CYCLADES et génère mes identifiants de connexion (papillon de connexion). Je reçois mes identifiants par mail. <u>Je suis pré-inscrit.e. Mon inscription n'est pas définitive.</u></li><li>• Je me connecte à mon espace CYCLADES (conseillé sur ordinateur).</li></ul>
▼	
novembre - décembre 2024  (inscriptions)	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Je télécharge et j'imprime ma confirmation d'inscription</b> depuis CYCLADES.</li><li>• Je dois ensuite ajouter la copie de ma carte d'identité recto/verso et la confirmation d'inscription recto/verso complétée, corrigée et signée dans mon espace CYCLADES. <b>Attention :</b> pour chaque document demandé, je ne peux ajouter qu'un seul fichier et mes documents sont à ajouter en recto/verso.  Je peux : les numériser en PDF (2 pages en un fichier), imprimer les deux côtés et les photographier, côte à côte, avec mon téléphone, ou demander de l'aide à mon entourage.</li><li>• Je suis inscrit.e lorsque ma confirmation d'inscription et ma carte d'identité sont ajoutées à mon espace CYCLADES. <b>Mon inscription n'est pas définitive.</b></li></ul>
▼	
décembre 2024 - janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Je reçois un tableau récapitulatif de mes expériences, par mail, et je le complète.</b> Je dois justifier de 448 heures d'activité : je joins les copies des bulletins de salaire correspondant à ces 448 heures, j'ajoute les contrats de travail correspondant à ces bulletins de salaire, la copie de l'agrément ainsi que l'attestation avec l'âge des enfants.  <b>Je renvoie l'ensemble de ces documents</b> au Rectorat de l'Académie de Reims par voie postale (voir l'adresse en fin du document). <u>J'indique mon adresse au dos de l'enveloppe.</u> <b>Important :</b> si je ne peux pas fournir tous les documents justifiant mon expérience de 448 heures, je peux être radié.e du registre d'inscription, par le Rectorat.</li></ul>
février - mars 2025	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Service des Examens étudie la validité des documents fournis pour justifier mon expérience de 448 heures.</li></ul>



avril 2025

- Le Service des examens du Rectorat ou l'établissement d'examen m'envoie une convocation via mon espace CYCLADES. **Mon inscription à l'examen est validée.**
- Désormais, c'est le Rectorat qui m'informe de l'organisation des examens dans mon espace CYCLADES. Je dois le consulter régulièrement.



mai 2025

- Je dois retourner mes écrits pour les épreuves EP1 et EP3, par voie postale, au Lycée Marie de Champagne, qui est mon centre d'examen. Cette information sera notifiée dans ma convocation avec la date de restitution des écrits.



début juin  
2025

- Je passe les épreuves écrites EP1 et EP3.



juillet 2025

- Au début du mois, mes résultats sont publiés en ligne. Je me connecte à mon espace CYCLADES.
- Je peux consulter mon relevé de notes dans mon espace CYCLADES.
- J'informe la PMI (Mme Leplat) de ma réussite aux épreuves EP1 et EP3.



octobre 2026

- Je reçois mon diplôme par voie postale.

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Je m'assure que ma pièce d'identité sera valide lors de mon inscription et aux dates des épreuves d'examen (prévoir plusieurs mois pour un renouvellement de carte d'identité ou de passeport).
- Je dispose d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone valides pour m'inscrire au CAP AEPE. Ces informations sont indispensables pour mon inscription sur la plate-forme CYCLADES.
- Je déclare tout changement de coordonnées (adresse, e-mail, téléphone), par mail, à l'IRTS de Champagne-Ardenne : [angelina.ammoura@irtsca.fr](mailto:angelina.ammoura@irtsca.fr) (je précise, en objet : CAP AEPE).
- Je conserve et je fournis TOUTES mes décisions d'agrément (pour justifier mon expérience).
- Si j'ai besoin d'aide, je contacte le Secrétariat ASMAT de l'IRTS au 03 26 06 82 61.

Je renvoie mes bulletins de paie, mes contrats, mes décisions d'agrément et le tableau récapitulatif.

**Rectorat de l'Académie de Reims**  
**DEC 2**  
**1 rue Navier**  
**51082 REIMS CEDEX**



*Je n'oublie pas de renseigner  
mon adresse, en tant  
qu'expéditeur, au dos de  
l'enveloppe.*